



VALORISATION DE LA LAINE LOCALE

# Les éleveurs concrétisent le projet en créant la coopérative Mos-Laine

**Une unité industrielle dédiée à la transformation de laine locale en feutre est en train de voir le jour en Moselle-Sud.**

**D**epuis 2017, le Parc Naturel Régional de Lorraine, la Chambre d'agriculture de la Moselle et le Syndicat Ovin sont à l'étude de divers projets portant sur la valorisation de la laine locale, qui, à l'heure actuelle, après avoir été collectée dans les exploitations, quand elle peut partir, est exportée en Asie pour un prix dérisoire.

Grâce au dynamisme d'un noyau d'éleveurs convaincus, les collectivités ont été sollicitées, rendant de ce fait accessibles des financements nécessaires à l'aboutissement des projets. Ainsi, avec l'implication du PNRL, une étude de marché, dans un premier temps, puis une étude de faisabilité portant sur deux projets, à savoir la filature et le feutrage, ont été élaborées. Très rapidement, du fait d'une grande disponibilité des laines valorisables, le projet de feutrage a été retenu tandis que l'autre a été suspendu. En effet, toutes les laines peuvent être transformées en feutre à condition qu'un tri

rapide soit effectué au moment de la tonte.

## À Bataville, au plus près des moutons !

Bataville, un lieu hors normes construit pour chausser la plaine, est un site emblématique de l'histoire du «faire». Les générations d'ouvriers qui s'y sont succédées, ont, avec leurs mains, utilisé de multiples techniques et savoir-faire. On y fabriquait bien-sûr des chaussures par le travail du cuir et du textile, on y dessinait aussi des prototypes, des plans d'agencement pour les magasins, on y produisait de la pâte à papier pour les boîtes et les emballages... Bref, on y inventait en continu !

Plus de deux décennies après la fermeture du site, l'heure est aujourd'hui à imaginer comment réveiller la fabrique de chaussures. Le projet d'implantation d'une unité de transformation de laine sur ce site, situé dans un écrin de prairies au cœur des deux plus grands bassins d'éle-



Les premiers adhérents de Mos-Laine découvrent le bâtiment du futur outil.

vage ovin de Lorraine (Moselle Sud et Saulnois), s'inscrit donc dans la lignée de cette tradition autour des savoir-faire et de la production manufacturière.

Un bâtiment a été retenu pour l'implantation de l'outil, acheté par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud.

## Une juste rémunération à 2,5 € HT/kg de laine

L'intégralité du projet de feutrage a été réfléchi et bâtie sur deux principes fondamentaux :

- une juste rémunération au prix de 2,50€ HT/kg de laine
- une organisation où les éleveurs sont maîtres du projet

Le projet est articulé autour de la production de feutre avec possibilité de produire des panneaux isolants et pourquoi pas dans les années à venir une activité de négoce de fil. L'outil a été dimensionné pour absor-

ber 90 tonnes de laine brute soit 25 % de la production lainière de Lorraine. Toutes les races du territoire pourront être valorisées par la chaîne de production.

Le bon fonctionnement du projet repose sur des opportunités de marché et des débouchés multiples pour équilibrer le chiffre d'affaires de la société (estimé à 1,4 millions d'euros au démarrage) : un marché public et privé qui se développe autour des éco-matériaux et de la rénovation thermique des bâtiments ; une diversité de clients et d'entreprises utilisatrices de feutre (mode, architecture d'intérieure et décoration, industrie de la musique, automobile, équitation...).

## Naissance de la coopérative Mos-Laine

Le projet est constitué en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour fédérer diffé-

rentes catégories d'acteurs impliqués dans son fonctionnement et sa gouvernance (éleveurs ovins, organismes et représentants de la profession agricole, salariés de la coopérative, investisseurs privés et entreprises des filières textile & éco-construction, collectivités territoriales, organismes de recherche et d'innovation territoriale) afin de l'inscrire dans le long terme pour que chacun des partenaires y trouve sa place et «apporte sa pierre à l'édifice».

Une première réunion d'informations a été organisée le jeudi 3 avril par le PNRL, le Syndicat Ovin et la Chambre d'agriculture. À cette occasion les premiers membres fondateurs de Mos-Laine, une quinzaine d'éleveurs, ont signé un engagement pour devenir associés de la SCIC, ce qui leur garantira le prix rémunérateur de 2,5€ HT/kg de laine. Les parts sociales dans la société sont calculées au prorata du nombre de brebis de l'exploitation avec un montant unitaire de part fixé à 100 €. Ainsi, pour répartir de manière raisonnable le capital social, une cinquantaine d'éleveurs sont encore appelés à adhérer à Mos-laine.

**Christelle VAILLANT,**  
conseillère petits ruminants

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service élevage – Christelle Vaillant  
Tél. 06 80 61 85 80

christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr



Présentation de la Scic.

## Du nouveau au service agronomie

**Pour assurer ses missions de terrain l'équipe agronomie de la Chambre d'agriculture se rajeunit !**

**E**n effet, deux jeunes ingénieurs de vingt-cinq ans sont venus compensés le départ de Sarah Klinkenberg et Arnaud Vagner partis pour d'autres horizons. Ils sont issus des bancs de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie & des Industries alimentaires (ENSAIA de Nancy).

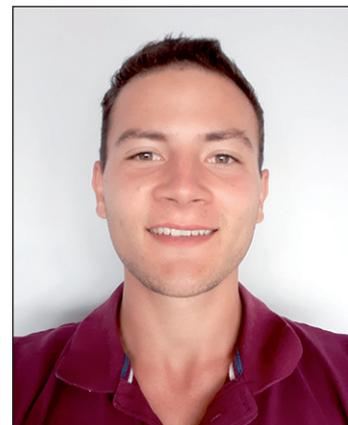
Alexandre Greff officie sur le secteur de Vigy, Boulay-Bouzonville et également sur le Nord thionvillois depuis la fin de l'année 2020. Il est accompagné par Pierre Pésy,

un agronome chevronné et reconnu du service Agronomie-Environnement de la Chambre d'agriculture. Il profite pour monter en compétence de l'appui des neuf autres «techniciens» et bien évidemment du réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est. Ses missions sont très diversifiées. En priorité, il conseille les agriculteurs dans leurs systèmes de production végétale pour les groupes de Vigy, Boulay et Sierck et dans le cadre du réseau Dephy-ferme émanant du plan Ecophyto. Passage obligé pour un jeune conseiller, il est devenu, suite à cette dernière saison, également expert «PAC» et réglementation zone vulnérable.

Johanna Zaffagni, arrivée en début d'année 2021, doit bien évidemment assurée, en doublon avec les conseillers locaux des conseils en agronomie sur le pays Messin. Mais surtout elle a pour lourde tâche de gérer, pour notre Chambre d'agriculture, les aspects réglementaires du conseil en phytopharmacie, de plus en plus pointus et diversifiés : le conseil stratégique en phytosanitaire, le Certiphyto (en formation ou en test individuel), la certification des conseils «phyto» de la CDA 57 (traçabilité des conseils, respect des référentiels...) et le SBT (surveillance biologique du territoire) autour de Metz. Comme Alexandre, suite à la période de



Johanna Zaffagni.



Alexandre Greff.

déclaration PAC, elle est aussi en mesure de conseiller les adhérents des services Chambre d'agriculture sur la réglementation des zones vulnérables et la conditionnalité.

Des objectifs plus généraux leur ont été confiés, être rapidement des acteurs de l'innovation dans le domaine de l'agronomie et développer leur sens du

service pour les adhérents de la Chambre d'agriculture, bonne route à eux.

**Claude RETTEL,**  
responsable du service  
agronomie-environnement

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service agro-environnement  
Tél. 03 87 66 12 44 - 06 80 45 83 91  
claudio.rettel@moselle.chambagri.fr